

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHER

Membres présents : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Délibération n°20260423DEL9

AFFAIRES SOCIALES

Centre Communal d'Action Sociale

Budget Primitif 2026 - Demande de subvention de fonctionnement

RAPPORTEURE : MME VALÉRIE BOULARD

Mesdames, Messieurs,

Le CCAS met en œuvre la politique sociale municipale et répond aux besoins de la population, notamment dans le domaine de la solidarité, de l'accueil des jeunes enfants et de l'assistance aux personnes âgées. L'action du CCAS se traduit principalement par la gestion de services et

d'équipements, mais aussi par l'animation et la coordination du par
réussite éducative.

Le budget du CCAS se décompose en budget principal et trois budgets annexes (un pour chacun des établissements d'hébergement pour personnes âgées et un pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile).

Le montant de subvention demandé pour 2026 est présenté en hausse de 3,10 %, compte tenu du résultat constaté à la clôture de l'exercice 2025 et de l'évolution prévisible des recettes propres d'exploitation. Cette subvention représente 35,45 % du budget.

Le CCAS sollicite une subvention municipale de 2 655 000 € se répartissant comme suit entre les différents secteurs :

Secteurs	Montant subvention d'équilibre
Petite Enfance	931 100 €
Animation	173 000 €
Portage	95 500 €
Réussite Éducative	32 000 €
Cité éducative	80 000 €
Action Sociale	417 800 €
Administration Générale	499 600 €
Résidence Marius Ledoux	141 000 €
Résidence 4 saisons	182 000 €
Aide à domicile	103 000 €
Total	2 655 000 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution et le versement au CCAS d'une subvention de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 2 655 000 € au titre de l'exercice 2026,
- **PRECISER** que la dépense en résultant est inscrite au budget primitif 2026 de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le 27/04/2026

webdelib

ID : 069-216900290-20260423-20260423DEL9-DE